Bonjour Mme Hourcade-Médebielle,

En réponse à la demande que nous a relayée Christophe Nussbaumer, L'association Pau à Vélo est très favorable à une collaboration avec la mairie et l'agglomération sur ce sujet, comme sur de nombreux autres.

Pour que cette collaboration soit fructueuse, il nous semble indispensable que son cadre et ses objectifs soient bien clarifiés. Nous vous livrons donc ici notre vision de ce projet, afin de nous assurer qu'elle peut être partagée avec la mairie et l'agglomération.

Objectifs du « plan malin »

1. Être le reflet d'un réseau balisé dédié au vélo

Plus qu'un simple guide permettant aux cyclistes de s'accommoder tant bien que mal d'un réseau qui a été conçu et réalisé en les prenant trop peu en compte, nous voulons que ce "plan malin" soit le reflet d'une politique cyclable attentionnée et efficace, qui ambitionne de <u>faire du cycliste un véritable hôte de marque de la voirie</u>. Les itinéraires tracés sur ce plan devront être utilisables et visibles dans la vraie ville et dans la vraie vie:

- Dans la voirie aux intersections, on trouvera des panneaux indicateurs de direction et de distance dédiés aux cyclistes, des aménagements sécurisants qui permettront de donner la priorité à la circulation cyclable sur la circulation motorisée. Ces aménagements seront accessibles notamment pour les enfants, et les cycliste débutants, qui sont déterminants pour l'adoption de la mobilité cyclable par le plus grand nombre.
- Dans la voirie le long des tracés, on trouvera des aménagements sécurisants et continus, à la visibilité entretenue (bandes et pictogrammes repeints régulièrement), au revêtement praticable et nettoyé régulièrement.

Pour nous ce plan doit être une première incarnation du plan vélo ambitionné par le maire (plan sur lequel nous aimerions également collaborer avec la mairie et l'agglomération).

2. Être le reflet d'une politique cyclable programmée

Au moment où ce plan sortira, le balisage, la sécurisation et la priorisation des itinéraires cyclables qu'il indiquera dans l'agglomération devra avoir commencé à se mettre en place. Le plan pourra comporter des tronçons d'itinéraire en pointillé, correspondant à un engagement de l'agglomération sur un calendrier d'aménagement à court ou moyen terme (ex: itinéraire prévu pour juin 2019). Ces tronçons "en projet" permettront aux cyclistes de constater un engagement réel de l'agglomération, et de se projeter dans un avenir enthousiasmant.

3. Fournir des informations à jour aux usagers

Le SIG contenant les aménagements cyclables sera mis à jour régulièrement et sera présentés sur un site de l'agglo avec une carte facilement accessible et visualisable par les cyclistes.

Cadre de la collaboration sur le plan

La collaboration sur ce projet tel que nous le comprenons ne peut se faire qu'avec des échanges réactifs et confiants entre l'agglomération et notre association. Vous devez par exemple être en mesure de nous fournir rapidement les documents dont vous disposez et que nous vous demandons concernant le vélo, comme par exemple le plan vélo qui a été remis au maire, mais aussi les aménagements prévus à court et moyen terme qui concernent la voirie de l'agglomération paloise.

Plus qu'une simple consultation de notre association une fois le plan malin réalisé et prêt à être publié, nous souhaitons que cette collaboration soit le fruit d'une interaction sincère entre l'agglomération et notre association :

- L'avancement du projet par les services de la mairie et de l'agglomération sera exposé à intervalle régulier en toute transparence, des documents intermédiaires pourront être communiqués sans tabou sur les blocages politiques, les difficultés rencontrées et les autres priorités de la mairie et de l'agglomération. Les services seront à l'écoute des retours et des suggestions que permettra notre pratique quotidienne du vélo dans l'agglomération et les élus seront également informés: ils seront en copie de nos retours. La presse pourra se faire le relais de l'avancement du projet et de notre collaboration.
- Les délais de réponse de notre association seront anticipés par la mairie et l'agglomération. Ils permettront une réponse concertée et construite (deux semaines pour un retour sur un jet intermédiaire, sur un itinéraire particulier ou un pour avis sur un choix entre plusieurs options, un mois pour une validation du projet final). Nous pouvons être un partenaire de qualité pour un travail bien pensé, mais il nous est plus difficile d'être le partenaire d'un travail vite bouclé.

Enfin, sans un engagement fort de l'agglomération pour concevoir et mettre en œuvre les travaux nécessaires au balisage, à la sécurisation et à la priorisation des itinéraires qui seront indiqués sur ce plan, ce projet ne fait aucun sens pour notre association.

Si notre vision de ce projet est convaincante pour la mairie et l'agglomération, nous sommes impatients d'entamer une collaboration qui contribuera non seulement à l'amélioration de la mobilité paloise, mais aussi à l'amélioration de la qualité de l'air, et enfin à la pratique plus régulière d'un exercice physique par les citadins.

Cordialement,

Le Conseil d'Administration de Pau à Vélo